

Département du Val d'Oise
Arrondissement de
SARCELLES
Canton de GOUSSAINVILLE
Commune de SAINT-WITZ

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt six
Le mercredi 14 janvier à 20H30

AFFICHE le :

20/01/2026

TRANSMIS le :

20/01/2026

NBRE DE CONSEILLERS

En exercice : 18

Présents : 13

Votants : 15

Le Conseil Municipal, légalement convoqué s'est réuni salle M. Joulou en séance publique sous la Présidence de **Monsieur Frédéric MOIZARD, Maire.**

Etaient présents :

Mesdames : BARON Claudine, BERSON-GÉANT Marion, CAQUIN Michèle, DELGADO Chantal, FERTÉ Nadège, GRU Fabienne.

Messieurs : BAILLY Maxime, BÉLAIR Xavier, BOCQUET Jean-Charles, DRÉVILLE Gérard, MOURET Stéphane, VIRLOGEUX Christophe.

Absente excusée : Mme DAUDRE Sibylle

Absents : Mme LE BEC Fanny et M. DEBCZAK Jean-Michel

Pouvoirs : Mme HOFFER Marie-Hélène donne pouvoir à M. MOIZARD Frédéric
Mme DAUPTAIN Marie-Hélène donne pouvoir à Mme GRU Fabienne

Secrétaire : Mme FERTÉ Nadège

Secrétaire Auxiliaire : Mme JOLY Véronique

Monsieur Le Maire propose au Conseil Municipal, dans l'attente du vote du budget primitif de 2026, et conformément à l'article L1612-1 du Code Général des Collectivités Territoriales, d'ouvrir les crédits en investissement pour l'année 2026 dans la limite du quart des crédits ouverts au budget primitif 2025.

M57 – Budget Communal

Chapitres	Crédits votés au BP 2025	Crédits ouverts au titre des décisions modificatives votées en 2025	Montant total	Crédits pouvant être ouverts en 2026
20 - Immobilisations incorporelles	87 500,00€	+ 50 535,40€	138 035,40€	34 508,85€
21 - Immobilisations corporelles	2 946 732,68€	- 453 266,68€	2 493 466,00€	623 366,50€
23 - Immobilisations en cours	1 893 962,00€	+ 402 731,28€	2 296 693,28€	574 173,32€

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré,

1/ Autorise Monsieur le Maire jusqu'à l'adoption du budget primitif 2026, à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement, dans la limite du quart des crédits ouverts au budget 2025.

2/ Délibération transmise à M. le Sous-Préfet de Sarcelles et au SGC de GARGES.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits
Le Maire
Frédéric MOIZARD


